

## Pour la liberté d'expression des magistrats

Le 6 mars 2008, le président du Conseil général du pouvoir judiciaire espagnol a demandé l'ouverture d'une enquête disciplinaire visant des signataires du *Manifeste pour un débat rationnel en matière de politique criminelle*.

Nous, magistrats européens, avons pris connaissance avec consternation de cette initiative. Nous considérons que la liberté d'expression constitue l'un des fondements essentiels d'une société démocratique et l'une des conditions primordiales de son progrès. C'est pourquoi l'obligation de réserve ne peut interdire aux magistrats toute manifestation publique d'opinion. Elle ne peut se confondre avec une obligation de silence ou de conformisme, ni être subordonnée à une autorisation hiérarchique préalable.

Nous rappelons que la Cour européenne des droits de l'homme a donné la plus large interprétation de l'article 10 de la Convention de sauvegarde, qui proclame la liberté d'expression : cette liberté vaut *non seulement pour les informations ou idées accueillies avec faveur ou considérées comme inoffensives ou indifférentes, mais aussi pour celles qui heurtent, choquent ou inquiètent* (affaire *Giniewski c. France*, 31 janvier 2006).

C'est pourquoi, en nous associant au Manifeste, nous exprimons notre entière solidarité avec nos collègues espagnols qui ont, en tant que magistrats et citoyens, participé à un débat public nécessaire sur la politique criminelle.

*Organisations membres de Medel : Association syndicale des Magistrats (Belgique), Cyprus Judges Association (Chypre), Soudcovska Unie ěeské Republiky, Unie statnich zastupcu ěeske republiky (République tchèque), Syndicat de la Magistrature (France), Vereinigte Dienstleistungsgewerkschaft VER.DI (Fachausschuss Richter und Staatsanwälte), Neue Richtervereinigung (NRV) (Allemagne), Eteria Elinon Dikastikon Litourgon gia ti Demokratia ke tis Elefteries (Grèce) ; Magistratura democratica (MD), Movimento per la Giustizia) (Italie) , Iustitia , Association des procureurs de Pologne (Pologne), Associação Sindical dos Juizes Portugueses ASJP, Sindicato dos Magistrados do Ministerio Público (Portugal) , Jueces para la democracia , Unión progresista de Fiscales (Espagne), Uniunea Națională a Judecătorilor din România (Roumanie).*